

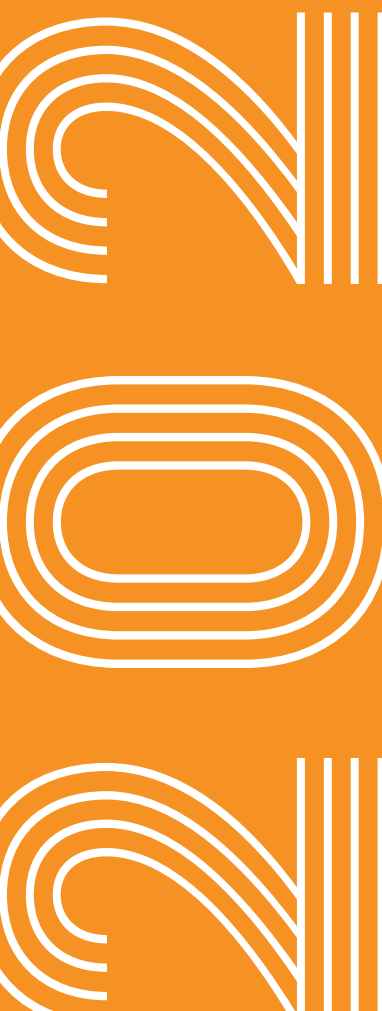


Mission Locale
des Hauts de Garonne

NOUVELLE-AQUITAINE



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2021





LA MISSION LOCALE

Une VIE associative

Fondée en octobre 1982 par Pierre GARMENDIA, député de la Gironde, la Mission Locale des Hauts de Garonne est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle exerce une mission de Service Public de proximité avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Depuis le 2 juillet 2015, elle est présidée par Catherine VEYSSY, maire de Cénac. Le Conseil d'administration de la Mission Locale est composé de 4 collèges.

Il rassemble :

- des élus locaux, départementaux et régionaux
- des administrations et institutions
- des organismes spécialisés et des associations concourant à l'insertion sociale et professionnelle
- des membres de la société civile

Une équipe au service de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

LA GOUVERNANCE

COLLÈGE DES ELUS

Communauté de Communes des Portes de l'Entre deux Mers
Mme Catherine VEYSSY (Présidente)

Communauté de Communes de Saint-Loubès
M. Frédéric DUPIC (Trésorier adjoint)

Communauté de Communes du Créonnais
Mme Sophie RENAUD (Secrétaire)

Communauté de Communes des Coteaux Bordelais
Mme Roselyne DIEZ

Canton de la Presqu'île
Mme Valérie DROUHAUT

Canton de Lormont
M. Philippe QUERTINMONT

Canton de Cenon
Mme Nathalie LACUEY (Vice - Présidente)

Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine
M. Dominique ASTIER

Département de la Gironde
M. Jean-François EGRON

COLLÈGE DES ADMINISTRATIONS

DDEETS
Directeur de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

CIO Rive Droite
Mme Carole LAMBERT

Pôle Emploi
Mme Fanny AUREILLAN

Protection Judiciaire de la Jeunesse UEMO de Cenon
M. Jean-Jacques BONNARD

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS

Association Intermédiaire des Hauts de Garonne - M. Bernard CROS

Habitat Jeunes des Hauts de Garonne
M. Robert HOURCQ

La Cabane à Projets
Mme Jocelyne SERRE

Maison de la Promotion Sociale
M. Eric PIBOYEU (membre du Bureau)

INSUP des Hauts de Garonne
Mme Muriel PECASSOU BACQUE (Secrétaire adjointe)

CIDFF
Mme Bernadette BONNAC HUDE

Association LIZA
M. Pascal LUONG

COLLÈGE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Mme Sylvie RODRIGUEZ

M. Bernard RIVAILLE (Trésorier)

M. Jean-Pierre MEYER

M. Bernard DUVERNE

M. William MEIGNIN (Vice - Président)

M. Gilles SEILLARD

M. Ludovic ARMOET



Un SERVICE de proximité

La Mission Locale des Hauts de Garonne couvre un territoire de 437,6 km² qui s'étend sur six cantons : Cenon, Lormont, Créon, La Presqu'île, L'Entre deux Mers et les Coteaux de Dordogne.

- 46 communes sur un territoire constitué d'une zone urbaine, d'une zone semi urbaine de type pavillonnaire et d'une zone à caractère semi rural.
- 4 communautés de communes (CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers, CdC du secteur de Saint-Loubès, CdC des Coteaux Bordelais et CdC du Créonnais).
- Une Population de **197 584** habitants (sources INSEE 2020)

Pour garantir un accompagnement de proximité, la Mission Locale dispose de plusieurs lieux d'accueil :

- 7 antennes réparties sur le territoire : **Cenon / Lormont / Floirac / Ambarès / Carbon-Blanc / Bassens / Créon**
- Et 18 permanences : **Ambarès / Artigues / Beychac-et-Caillau / Baurech / Camblanes-et-Meynac / Carignan / Cénac / Fargues-Saint-Hilaire / Latresne / Montussan / Pompignac / Sadirac / Saint-Caprais / Sainte-Eulalie / Saint-Loubès / Salleboeuf / Tresses / Yvrac**

Cette implantation géographique des points d'accueil permet à tous les jeunes du territoire d'accéder à la même offre de services, quel que soit leur lieu de résidence.

Les antennes de la Mission Locale sont situées, pour la plupart, dans les locaux des services des collectivités locales. D'autres partenaires œuvrant dans le domaine de l'insertion y sont également présents. Ce rapprochement des services favorise le travail partenarial et la mise en œuvre des parcours des jeunes accompagnés.

Une ÉQUIPE au service de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

MOYENNE D'ÂGE



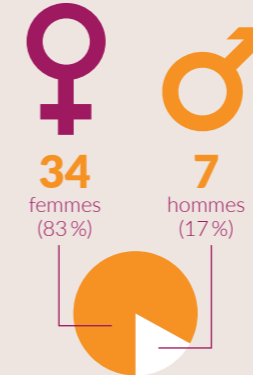
Une équipe de

41 SALARIÉS
soit, 40,03 ETP

34 CDI

7 CDD (dont 4 Contrats aidés)

RÉPARTITION HOMMES | FEMMES

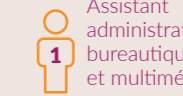


RÉPARTITION PAR CORPS DE MÉTIER

ENCADREMENT



GESTION



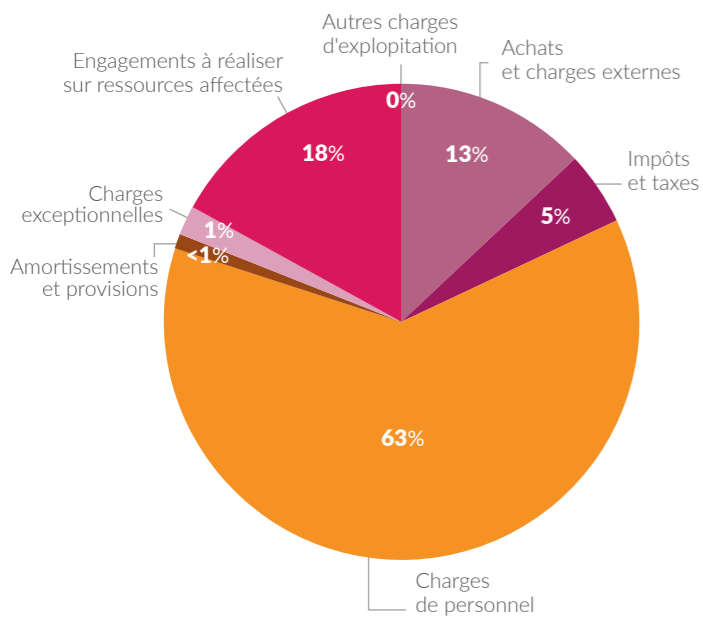
INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



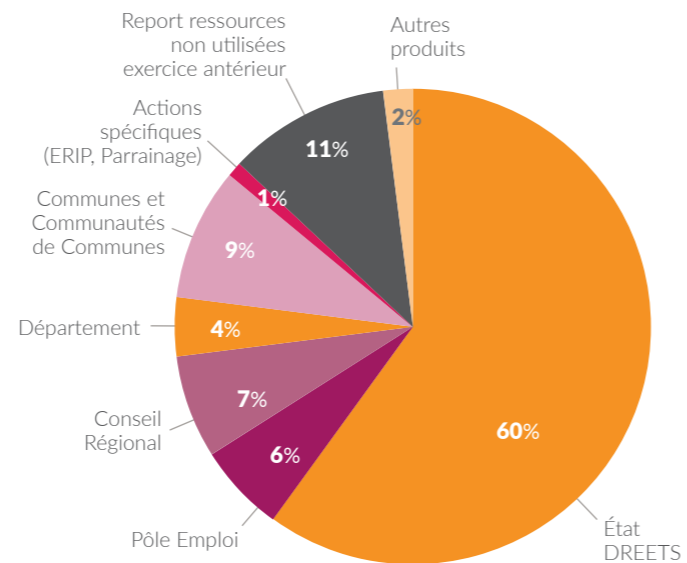
LE FINANCEMENT DE LA MISSION LOCALE

BUDGET annuel 2021 de **2 618 752 €**

REPARTITION DES CHARGES



REPARTITION DES SUBVENTIONS



ÉTAT (DREETS)

1 645 759 € - 60% du budget

- Convention pluriannuelle d'objectifs dont PACEA, mise en œuvre du dispositif Garantie Jeunes et de l'Obligation de formation
- Accueil, suivi, orientation et accompagnement personnalisé dans une approche globale d'insertion sociale et professionnelle
 - Accès à l'emploi, partenariat avec le tissu économique local
 - Développement des outils et moyens d'action
 - Objectifs quantitatifs d'accueil et d'accès à l'emploi des jeunes

COMMUNES

Communes et Communautés de Communes des Hauts de Garonne

260 497 € - 9% du budget

- Accueil, information, orientation et accompagnement personnalisé dans une approche globale d'insertion sociale et professionnelle
- Accès à l'emploi, partenariat avec le tissu économique local, développement



CONSEIL RÉGIONAL

194 769 € - 7% du budget

- Convention pluriannuelle d'objectifs
- Contribution au déploiement du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)
 - Mobilisation pour l'accès à la qualification des jeunes, notamment les plus éloignés de l'emploi
 - Promotion de l'apprentissage
 - Implication des jeunes dans l'élaboration et l'évaluation des dispositifs et actions
 - Participation à la mise en œuvre, l'évaluation et l'évolution des politiques publiques



DÉPARTEMENT

106 230 € - 4% du budget

- Conventions de partenariat
- Accueil des jeunes et mise en place des outils d'insertion
 - Priorité des actions en faveur des jeunes en grande difficulté
 - Accompagnement socio professionnel des jeunes bénéficiaires du RSA
 - Partenariat étroit avec les structures du travail social financées par le Conseil Départemental

ACTIONS SPÉCIFIQUES

Espace Régional d'Information et de Proximité, Parrainage

Espace Régional d'Information et de Proximité (E.R.I.P.)

22329 € - 0,7% du budget

Parrainage (DREETS et Politique de la Ville)

9 150 € - 0,3% du budget

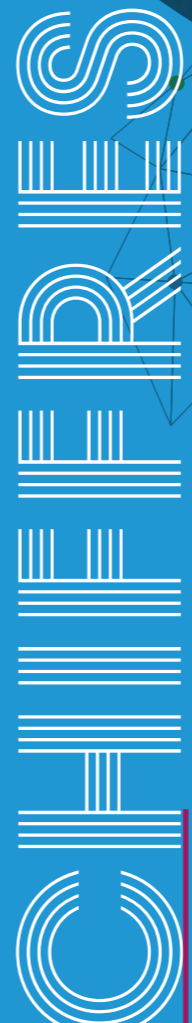


PÔLE EMPLOI

168 536 € - 6% du budget

- Convention pluriannuelle de partenariat renforcé
- Accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre du PPAE
 - Complémentarité et ouverture des offres de service des deux structures en direction des jeunes et des employeurs

Les financements octroyés à la Mission Locale sont définis dans le cadre de contrats pluriannuels d'objectifs ou de conventions partenariales. Chaque financeur contrôle les conditions de réalisation des missions et des objectifs qui font l'objet de la convention.



LES CHIFFRES

CLÉS

LES CHIFFRES CLÉS

5 803
Jeunes en contact

pour **71 316** contacts dont **27 688** entretiens
(entretiens individuels, ateliers, informations collectives)

1 527
Jeunes en 1^{er} accueil

dont **733** femmes
(soit **48%** du public primo accueilli)

3 864
Jeunes accompagnés

dont **1 928** femmes
(soit **49,9%** du public)



1^{ERS} ACCUEILS

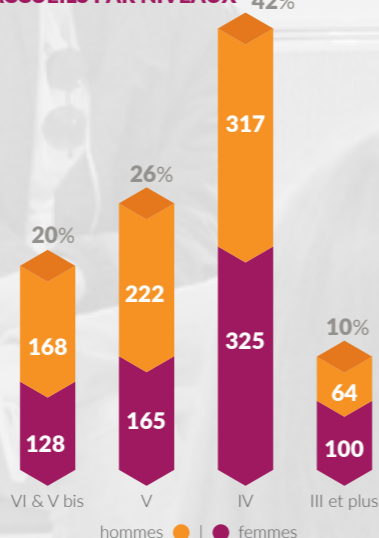
1^{ERS} ACCUEILS PAR ÂGES

16-17 ANS
23,2%
(355)

18-21 ANS
51,3%
(783)

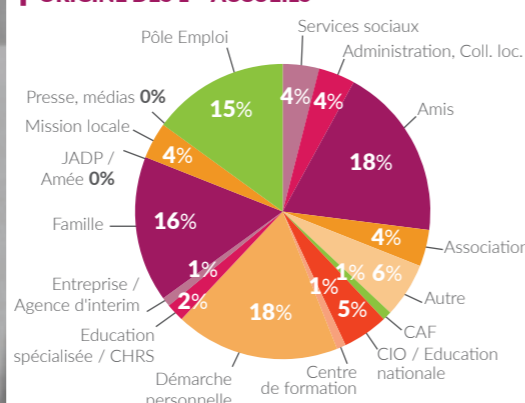
22-25 ANS
25,5%
(389)

1^{ERS} ACCUEILS PAR NIVEAUX



45% du public en premier accueil présente un niveau de formation inférieur à IV, soit une sortie du système scolaire avant la terminale.
20% n'ont aucun diplôme ni qualification.

ORIGINE DES 1^{ERS} ACCUEILS



Les Caractéristiques du public suivi

Le rapport hommes femmes du public suivi par la Mission Locale s'équilibre (49,9% de femmes, 50,1% d'hommes). **50,5%** des jeunes accompagnés sont âgés de 18 à 21 ans. Les jeunes de niveau V et infra constituent toujours le public majoritaire, soit **51,3%** du public suivi.

→ LOGEMENT

15% des jeunes sont en logement autonome, **76%** sont hébergés par leurs parents ou leur famille et **9,3%** sont en logement temporaire, voire précaire (amis, foyers, hôtel, nomade ou sans hébergement).

→ MOBILITÉ

67% déclarent une mobilité réduite à la ville, voire au canton, 33% au département ou à la Région **31,8%** ont le permis de conduire, seulement 20,6% disposent d'un moyen de transport individuel motorisé.

→ COUVERTURE SOCIALE

98% des jeunes bénéficient d'une couverture sociale (sécurité sociale, CMU, MSA...) **87%** bénéficient d'une couverture complémentaire (mutuelle)

→ RESSOURCES

2/3 des jeunes déclarent n'avoir aucune ressource pérenne.

SUIVIS PAR COMMUNES

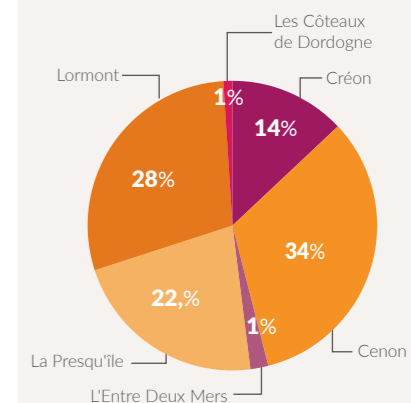
Commune	Nombre de jeunes accompagnés	%	% Femmes	% Niv. V et infra	Jeunes entrés en situation professionnelle (en %)	dont jeunes accédant à un emploi ou à un contrat en alternance (en %)	dont jeunes accédant à une formation (en %)
AMBARÈS ET LAGRAVE	350	9%	52,2%	65,7%	51%	39,1%	15,7%
AMBÈS	68	1,7%	54,4%	63,2%	61,7%	48,5%	19,1%
ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX	174	4,5%	45,9%	55,1%	63,7%	52,2%	18,9%
BASSENS	172	4,4%	56,9%	47,6%	63,3%	52,9%	18%
BOULIAC	19	0,4%	57,9%	21%	42,1%	36,8%	10,5%
CARBON-BLANC	127	3,2%	43,3%	44%	48%	40,9%	11%
CdC de SAINT-LOUBES	311	8%	50,4%	54,6%	58,1%	49,1%	12,8%
CdC des COTEAUX BORDELAIS	195	5%	56,4%	33,3%	62,5%	48,2%	17,9%
CdC du CREONNAIS	258	7%	50%	43,7%	60%	48,4%	15,5%
CdC DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS	149	4%	43,6%	39,5%	64,4%	55,7%	14,7%
CENON	825	21,3%	47,2%	44,3%	57,2%	46,4%	15,3%
FLOIRAC	456	11,8%	53%	48,9%	55,2%	44%	18,2%
LORMONT	709	18,3%	48,8%	50,2%	54%	42,8%	15,5%
ST LOUIS DE MONTFERRAND	34	0,8%	50%	64,7%	55,8%	47%	11,7%
ST VINCENT DE PAUL	10	0,2%	30%	70%	40%	20%	20%
Total	3 864	100%	49,7%	48,7%	56,7%	45,8%	15,8%

51,5% des jeunes accueillis sont domiciliés sur les communes de Cenon, Lormont et Floirac.
24,7% résident dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

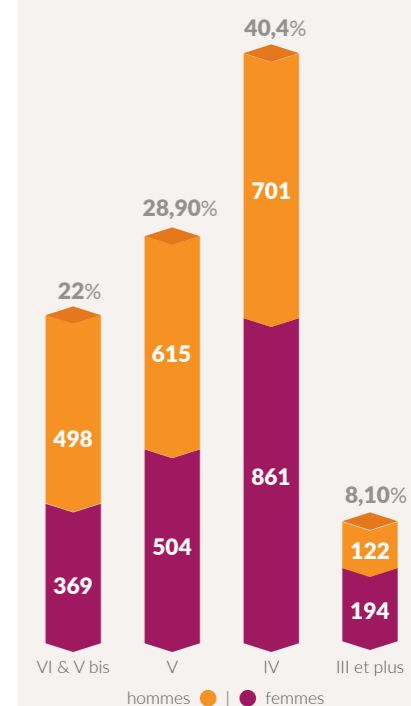
RÉPARTITION HOMMES | FEMMES



RÉPARTITION PAR CANTONS



SUIVIS PAR NIVEAUX



50,9% des jeunes accueillis ont un niveau de formation inférieur au baccalauréat.
44,8% n'ont aucun diplôme ni qualification.

LES DISPOSITIFS

Les jeunes qui bénéficient des programmes d'accompagnement renforcé sont accompagnés par un référent unique, de manière mensuelle, dans le cadre des programmes PACEA, PPAE, Parrainage ou RSA, ou hebdomadaire pour les jeunes relevant du dispositif Garantie Jeunes.

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles



Objectifs : Faire évoluer les représentations et sensibiliser à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la fois dans le domaine personnel et professionnel. Il est régulièrement question de la diversification des métiers, de la place dans la famille et des relations femme-homme dans l'espace public. Le cadre juridique est également abordé avec un focus sur les contrats, les droits du citoyen et du salarié.

Modalités : Ces ateliers, mis en place au sein des locaux du CIDFF afin que les jeunes repèrent mieux cette structure, durent environ 2 heures chacun. Différents supports sont utilisés afin de favoriser l'appropriation du thème par toutes et tous : créer un atelier interactif, susciter des échanges et des débats.

Bilan 2021 : 574 jeunes lors de 62 interventions collectives réparties sur 4 sites sur une durée de 10 mois

L'Association Addictions France



Intervention 1 fois par semaine au siège de Cenon et une fois par mois sur les différents sites Garantie Jeunes

Objectifs : Présenter et prévenir du danger des addictions, avoir un temps dédié avec un professionnel et pouvoir poser et obtenir les informations que l'on souhaite.

Modalités : un atelier de 2h00 auquel le conseiller Garantie Jeunes n'est pas convié, animé par une intervenante sociale et co-animé par une psychologue de la structure.

Bilan 2021 : 7 actions à destination de 70 jeunes suivis dans le Dispositif Garantie Jeunes. 68 jeunes suivis au cours des permanences.

Cette action va se poursuivre auprès du public entré dans le Contrat Engagement jeunes car elle permet de développer l'écoute et de donner la parole aux jeunes en difficulté.

2 436

Jeunes entrés dans les dispositifs d'accompagnement renforcé

→ LE PACEA

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes. Il est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

L'entrée en PACEA est précédée d'une phase de diagnostic d'une durée de 1 à 3 mois maximum. Ce diagnostic identifie les besoins du jeune, ses projets et sa situation.

A la signature du contrat d'engagement, différentes phases peuvent être déterminées. Elles servent de base pour définir les étapes de l'accompagnement. Ces phases peuvent être modifiées tout au long du parcours.

Les objectifs sont définis avec le jeune et ils font l'objet d'une évaluation à leur terme afin de mesurer la progression du jeune vers l'autonomie ou l'accès à l'emploi.

Durant les périodes d'inactivité, le jeune pourra bénéficier d'une aide financière sous certaines conditions et si sa situation le nécessite. Un des objectifs du PACEA peut être la Garantie Jeunes, si le jeune répond aux critères d'accès au dispositif.

→ LA GARANTIE JEUNES

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans révolus, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude.

Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

PROGRAMMES RENFORCÉS

	Entrées 2021	Suivis 2021
Jeunes accompagnés dans le PACEA	1 703	3 110
dont Jeunes accompagnés dans la Garantie Jeunes	591	946
Jeunes accompagnés dans le PPAE	504	1 108
Jeunes accompagnés dans le Parrainage	24	38
Jeunes accompagnés dans le RSA	165	296

3 867

Jeunes suivis en dispositifs au cours de l'année 2021

→ L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Depuis septembre 2011, le Conseil Général de la Gironde a décidé de renforcer son soutien aux Missions Locales en les nommant "référénts au titre du RSA pour l'insertion à visée professionnelle".

L'accompagnement dans ce dispositif passe par l'élaboration d'un Contrat d'engagement réciproque professionnel entre le référent Mission Locale et le bénéficiaire du RSA qui précise les démarches d'insertion professionnelle que le jeune s'engage à accomplir.

Lors des rencontres mensuelles, le référent peut mobiliser les prestations de droit commun ainsi que la Bourse départementale (BDI) et les aides individuelles, prestations financées par le Conseil Général, qui sont nécessaires pour lever les freins.

→ LE PARRAINAGE

Ce dispositif proposé aux jeunes a pour objectif de faciliter l'accès et le maintien du jeune dans la vie professionnelle et sociale.

Le parrain accompagne le jeune et l'aide dans la construction de son parcours d'insertion professionnelle. Il lui apporte son expérience et lui fait bénéficier de son réseau relationnel.

→ LE PPAE

La Mission locale est signataire d'une convention de partenariat avec Pôle emploi, et dans ce cadre elle accompagne des jeunes demandeurs d'emploi dans la mise en place de leur Projet Personnalisé d'accès à l'emploi.



Les AIDES à l'accompagnement

Au cours de l'année 2021, 2 990 629 euros d'aides financières ont été octroyées aux jeunes pour sécuriser leur parcours d'insertion professionnelle ou financer leurs projets.

Ces aides permettent de subvenir à des besoins très divers : de l'appui à la mobilité (aides aux permis, cartes de transport en commun, chèques vacances...) à l'hébergement, à la subsistance, aux démarches administratives ou de recherche d'emploi ou à la formation (frais pédagogiques, de concours ou frais annexes : tenues, matériels, outils...).

Toutes ces aides sont des leviers dans le parcours du jeune et sont conditionnées à des plafonds de ressources et des montants maximum.

Les jeunes bénéficiaires sont majoritairement les jeunes inscrits dans les dispositifs d'accompagnement renforcé et qui s'investissent de manière active dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Plusieurs financeurs sont mobilisés et apportent des soutiens de nature et d'objets différents :

FINANCEURS & SOUTIENS

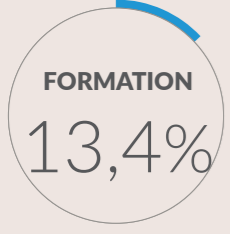
	Financier	Montant global attribué	Nombre de jeunes concernés	Montant moyen par jeune
ALLOCATION GARANTIE JEUNES	État	2 164 557 €	913	2 370 €
ALLOCATION PACEA	État	543 170 €	1 101	493 €
FAJ (Fonds d'aide aux jeunes)	Département de la Gironde et Bordeaux Métropole	56 413 €	193	292 €
CHÈQUE QUALIFICATION JEUNES	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	29 536 €	14	2 109 €
AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	180 170 €	156	1 154 €
LOGEMENT D'URGENCE	Mission Locale (Budget de fonctionnement)	9 639 €	25	385 €
AIDES DIRECTES AUX JEUNES	Mission locale (Budget de fonctionnement)	7 144 €	134	53 €

2 536 jeunes pour 2 990 629 €, soit une moyenne de 1 179 € par jeune bénéficiaire.





SERVICES PROPOSÉS



43 845 Propositions de services

43 845 actes de services ont été proposés à 3 836 jeunes, soit une moyenne de 11 propositions par jeune.
 > 49,1% des services proposés sont ceux favorisant l'accès à l'emploi.
 > 19% des actes de service sont liés au domaine social.

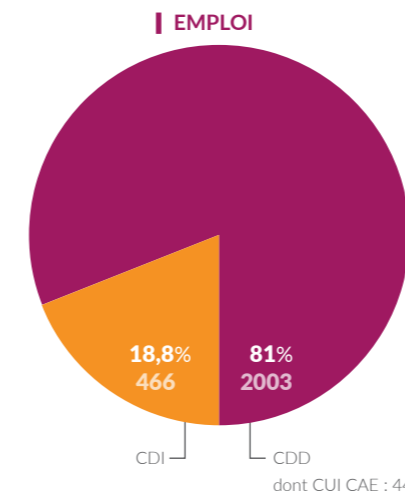
Au cours de l'année 2021, près de 39,8% des jeunes accompagnés ont accédé à un emploi ou un contrat en alternance.

Au total, 1 563 jeunes ont signé 2 760 contrats de travail (y compris alternance). L'alternance (252 contrats d'apprentissage et 34 contrats de professionnalisation) représente 10% des contrats signés et les contrats aidés seulement 1,3%.

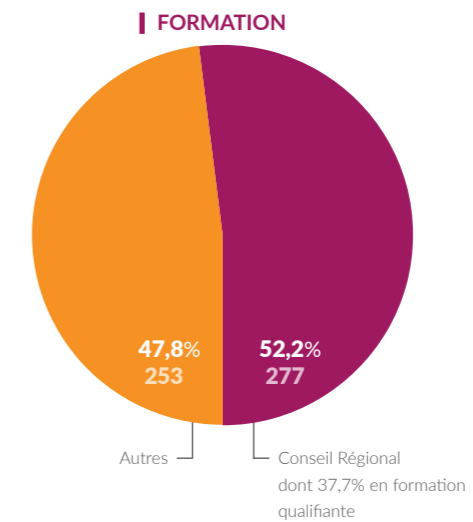
Au cours de l'année 2021, 530 jeunes ont intégré une ou plusieurs actions de formation.
 > 52,2% des entrées en formation se font sur des stages financés par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, soit 300 entrées pour 277 jeunes concernés.
 > 37,7% des entrées en formation concernent des actions de formation certifiantes ou qualifiantes.

4 463 Entrées en situation professionnelle pour 2 324 jeunes

1 563 Jeunes entrés en emploi



530 Jeunes entrés en formation

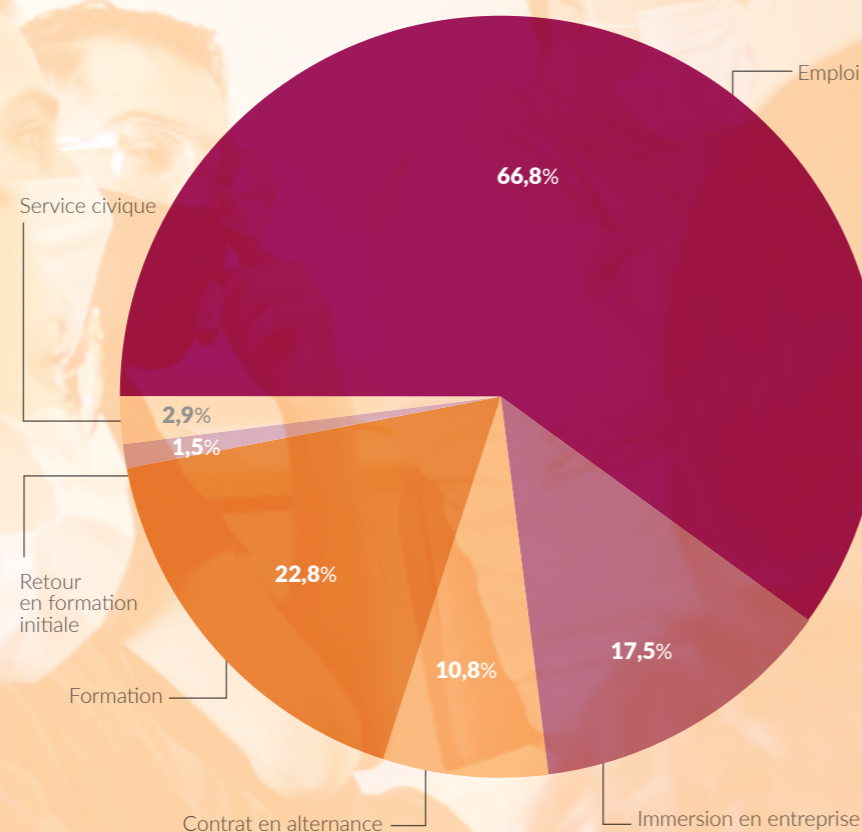


286 jeunes en contrat en alternance

Nombre de contrats de professionnalisation : 34
 Nombre de contrats d'apprentissage : 252

69 jeunes en service civique

ENTRÉES EN SITUATIONS PROFESSIONNELLES pour 2 324 jeunes



410 jeunes en immersion en entreprise

Nombre de PMSMP (périodes de mise en situation en milieu professionnel) : 606
 Autres dispositifs : 12



Mesure issue du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté le 21 janvier 2013, la "Garantie Jeunes" vise à accompagner les jeunes les plus vulnérables pour les aider à rebondir et à s'insérer.



IVAN
Un collectif valorisant
25 ANS

Suivi au sein de l'antenne de Lormont, Ivan s'est révélé au cours du collectif Garantie Jeunes. Il a particulièrement apprécié l'entraide, les conseils, une vision partagée de ses difficultés, le partage avec des personnes du même âge. Il a enchaîné son suivi en intégrant l'action Destination Emploi avant de décrocher un CUI-CIE dans le secteur du secrétariat.

La GARANTIE Jeunes en 2021

591 jeunes entrés en Garantie jeunes | **946 jeunes présents dans le dispositif au cours de l'année**

Bien loin d'un quelconque assistanat, elle implique une démarche dynamique entre le jeune et les pouvoirs publics, reposant sur le principe du "donnant-donnant" pour favoriser son retour à l'autonomie. La Garantie Jeunes est généralisée à l'ensemble du territoire national depuis janvier 2017.

→ OBJECTIFS

- > Amener les jeunes en grande précarité à s'installer de façon autonome dans la vie active,
- > Permettre l'insertion durable dans un emploi ou l'entrée en formation.

Le Dispositif Garantie Jeunes se compose d'une double garantie :

- > **un accompagnement intensif**, individuel et collectif, assuré par la Mission Locale, permettant l'accès à une pluralité d'expériences professionnelles et de formations, en vue de construire ou de consolider un projet professionnel,
- > **une garantie de ressources**, via l'attribution d'une allocation forfaitaire mensuelle de **497 €**, en appui de cet accompagnement.

→ PUBLIC CONCERNÉ

- > Jeunes âgés de 16 et 25 ans révolus,
- > qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés, ni étudiants,
- > qui sont en situation de grande précarité,
- > et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Revenu de solidarité active (RSA).

→ MISE EN ŒUVRE

Les engagements respectifs du jeune et de la Mission Locale font l'objet d'un contrat conclu pour une durée maximale d'un an.

- > Le 1^{er} mois, la Mission Locale organise un **accompagnement collectif intensif** par groupe d'une quinzaine de jeunes. Les travaux portent sur l'acquisition des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, l'auto-évaluation et la valorisation des compétences pour gagner en confiance en soi, ou l'accès à l'autonomie au quotidien. Dans le cadre de cet accompagnement collectif, les jeunes peuvent solliciter les professionnels dans le cadre d'enquêtes métiers et de demande de périodes en immersion.
- > Les 11 mois suivants sont consacrés aux **expériences professionnelles multiples** et sous toutes leurs formes : stages, emplois aidés, emplois directs ou en alternance, formations, parrainages...

Ces expériences permettent aux jeunes de consolider leur projet, d'enrichir leur expérience, de développer leurs compétences et d'aboutir éventuellement sur un emploi ou un contrat en alternance. En parallèle, la Mission Locale continue d'accompagner le jeune de façon personnalisée, en construisant un parcours dynamique, en élevant son niveau de connaissances et de compétences, et en assurant un suivi social pour régler ses problématiques de logement, de santé, de mobilité...

→ BILAN AU 31/12/2021

- > **2 474** jeunes sont entrés dans le dispositif Garantie Jeunes de septembre 2015 à décembre 2021
- **48,5%** des bénéficiaires sont des jeunes femmes,
- **62,4%** sont âgés de 18 à 21 ans,
- **23%** n'ont aucun diplôme, **41,2%** type CAP/BEP, **35,7%** au moins le Baccalauréat,
- **32%** sont domiciliés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.
- > **4** sites Garantie jeunes en 2021, Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Cenon et Floirac.
- > **3** sessions annuelles sur la commune de Créon.
- > **9** conseillères Garantie Jeunes et 1 chargée d'accueil.

→ LES RÉSULTATS AU 31/12/2021

En cours de dispositif :

6 695 entrées en situation professionnelle pour **1 926** jeunes

- > **2 947** contrats de travail pour **1 389** jeunes
- > **188** contrats en alternance
- > **37** retours en formation initiale
- > **802** formations pour **642** jeunes
- > **2 909** périodes d'immersion en entreprise pour **1 271** jeunes
- > **31** Services civiques

À la sortie du dispositif :

1 798 jeunes sont sortis du dispositif sur la période entre septembre 2015 et décembre 2020. Les sorties du dispositif, en cours ou à l'issue des 12 mois d'accompagnement, se répartissent en trois catégories de parcours-type :

> **Des parcours d'insertion dans l'emploi : 32,5%.**

Soit, **663** jeunes en "sortie positive" (contrat de travail de plus de 6 mois, formation qualifiante, retour en formation initiale, création d'entreprise, ou 80 jours d'immersion en entreprise au cours de l'accompagnement).

Ces parcours positifs démontrent que le dispositif porte ses fruits et joue son rôle de tremplin vers l'insertion.

Grâce à une prise en charge à la fois de la situation professionnelle et personnelle, les conseillers apportent un soutien quotidien et une aide morale, qui permettent aux jeunes de concrétiser des solutions positives d'emploi ou de formation.

> **Des parcours de préparation sociale à l'emploi : 44,7%.**

Soit, **803** jeunes "en cours d'accès" à l'emploi. Certains d'entre eux ont enchaînés des missions d'intérim, des CDD, d'autres ont eu des expériences de travail au cours de leurs différents stages. Enfin, certains ont intégré des formations pour acquérir des compétences de bases qui leur faisaient



défaut. Ces jeunes ont "utilisé" le dispositif et l'allocation pour gagner en autonomie, régulariser leur situation financière, tenter d'améliorer leur mobilité, ou pour prendre le temps de résoudre des problèmes personnels... Ils sont en cours d'accès à l'emploi et doivent poursuivre leur progression. L'accompagnement avec la Mission locale doit continuer.

> **Des parcours "empêchés" : 22,8%.**

Soit, **411** jeunes qui abandonnent le dispositif en cours d'accompagnement.

Nous constatons que la situation sociale et professionnelle de ces jeunes n'évolue pas entre l'entrée et la sortie de la Garantie Jeunes. Certains ont peu travaillé ou n'ont fait que quelques périodes de stages. D'autres n'ont eu aucune expérience d'emploi pendant toute la durée du dispositif.

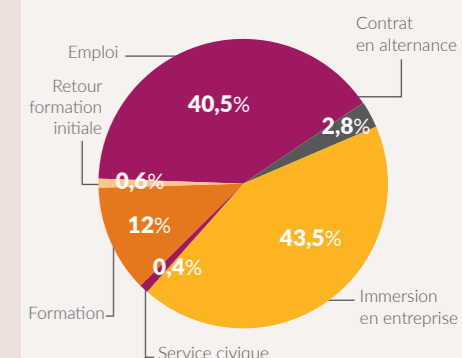
"Empêchés", à la fois psychologiquement et socialement, ces jeunes ne sont pas en situation de se saisir de l'accompagnement intensif proposé. Certains souffrent de troubles psychologiques ou de problèmes de santé qui bloquent la recherche d'emploi et la capacité à agir.

D'autres sont "empêchés" par l'entourage proche qui les mobilise ou par leur parcours chaotique antérieur.

Les plus vulnérables ne sont pas en mesure d'être acteurs et de réaliser les démarches nécessaires à leur insertion. Les difficultés personnelles auxquelles ils sont confrontés sont trop nombreuses et les empêchent de tirer avantage de l'accompagnement proposé par le dispositif.

Communes	Jeunes entrés dans le dispositif	%
AMBARÈS	186	7,5 %
AMBÈS	38	1,5%
ARTIGUES	113	4,5%
BASSENS	129	5,2%
BOULIAC	4	0,1%
CARBON-BLANC	101	4%
CENON	599	24,2%
FLOIRAC	287	11,6%
LORMONT	525	21,2%
ST LOUIS DE MONT-FERRAND	16	0,6%
ST VINCENT DE PAUL	13	0,5%
CDC PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS	72	2,9%
CDC DU CREONNAIS	107	4,3%
CDC DE SAINT-LOUBES	197	7,9%
CDC DES COTEAUX BORDELAIS	86	3,4%

■ SITUATIONS PROFESSIONNELLES

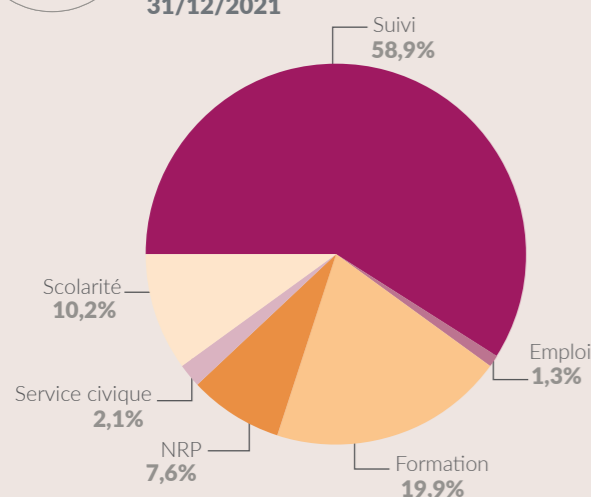
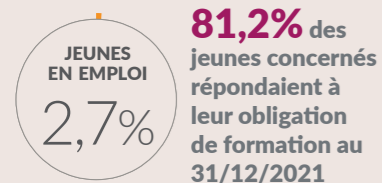
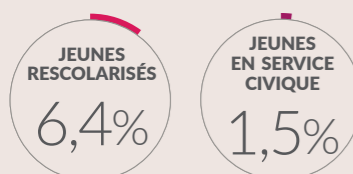
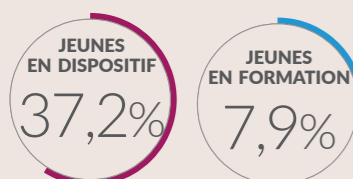


LES CHIFFRES CLÉS

BILAN

2021

Sur l'année 2021, les conseillers Mission Locale ont pris contact avec **947 jeunes mineurs concernés par l'obligation de formation. Après avoir réalisé un travail auprès des jeunes et de leur famille, nous pouvons dresser le constat suivant :**



L'obligation de FORMATION

Annoncée par le Président de la République le 13 septembre 2018 à l'occasion du lancement de la "Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté", et entrée en vigueur à la rentrée de Septembre 2020, l'obligation de formation a été instaurée par la loi "pour une École de la confiance" (article 15 de la loi du 26 juillet 2019).

Elle concerne à la fois les jeunes mineurs "décrocheurs" sans qualification, mais également ceux qui possèdent un diplôme et ne se trouvent ni en emploi ni en formation. L'ambition étant de ne laisser aucun jeune mineur sans solution de formation et d'accompagnement.

→ OBJECTIFS

- Mettre en place un dispositif local d'accompagnement pour permettre la mise en œuvre de trajectoires d'insertion professionnelle et sociale créées sur mesure pour ce public,
- Développer des parcours d'accompagnement répondant aux spécificités des jeunes mineurs en y intégrant des phases de remobilisation pour permettre de créer du lien, sortir le jeune de l'isolement, restaurer la confiance et l'estime de soi, travailler l'orientation et s'immerger dans la vie active, progresser en communication et savoir être, être mis en relation avec les acteurs de la formation et le monde de l'entreprise,
- Participer au repérage des mineurs pour permettre une anticipation du décrochage scolaire en lien avec les acteurs concernés afin de réduire les périodes de décrochage des jeunes

→ PUBLIC CONCERNE

- Jeunes âgés de 16 à 18 ans
- qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés, ni étudiants

→ MISE EN OEUVRE

Pour mettre en œuvre l'obligation de formation, l'année 2020 a été marquée par la création d'une Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD). Le pilotage de cette PSAD est assuré en binôme par la Mission Locale des Hauts de Garonne et le Centre d'Information et d'Orientation de Cenon.

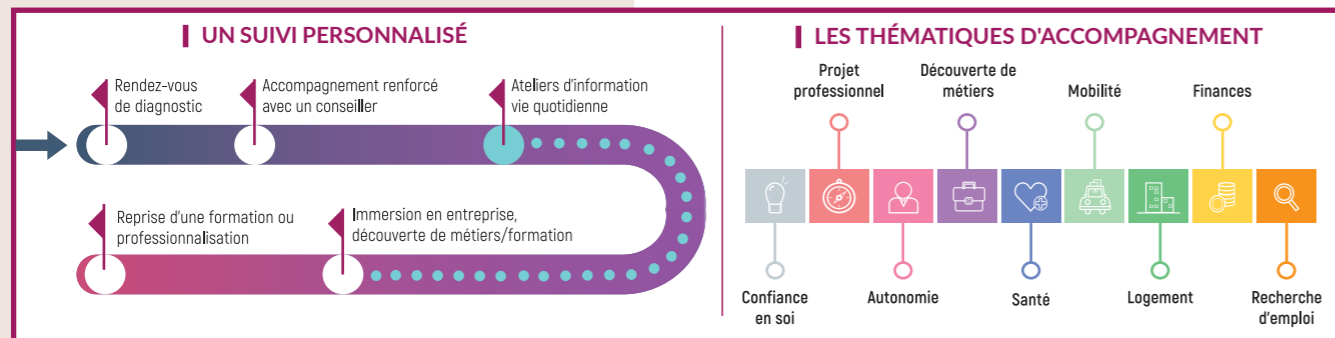
PSAD Plateforme de suivi et d'Appui aux Décrocheurs

Rôle
Diagnostic local. Animation et coordination de l'Obligation de Formation. Production des indicateurs d'activité. Réflexion sur l'adaptation du périmètre géographique des PSAD.

Composition
PILOTAGE : Directeur CIO et Directeur Mission Locale.
En lien avec : État, Conseil Départemental
Partenaires : Service Civique, PJJ, E2C, EPIDE, CFA, entreprises, réseau information jeunesse, AFPA...

Contenu
Etude des dossiers au cas par cas pour identifier une solution pour chaque jeune avec le partenaire référent. Information des partenaires de la PSAD au sujet des jeunes dont ils assurent le suivi. La répartition des jeunes entre les partenaires se fait en fonction des besoins des jeunes identifiés. Coordination des acteurs dans la mise en œuvre du repérage des jeunes (action hors les murs, communication, etc...).

Fonctionnement
Réunion minimum 1 fois / mois pour étude des dossiers (jeunes liste et hors liste). Les partenaires des PSAD ayant signé les chartes de fonctionnement et de confidentialité s'engagent à être représentés à chaque réunion.



LES ACTIONS PHARES 2021



L'accompagnement vers L'EMPLOI

Le Service emploi de la Mission Locale des Hauts de Garonne sert de relais entre les jeunes en recherche d'emploi et les entreprises ayant des besoins de recrutement, grâce à une veille permanente sur l'actualité économique.

En 2021, la reprise d'activité s'est amorcée. Toutefois, certains secteurs tels que l'hôtellerie/Restauration, les métiers du soin, l'animation, etc... impactés par l'obligation du PASS Sanitaire puis du PASS vaccinal ont connu d'importantes difficultés de recrutement et un désintérêt partiel de la part du public. Les jeunes se sont d'avantage tournés vers l'alternance, plus de 70 contrats supplémentaires par rapport à 2020.

Malgré les inconvénients liés au respect des normes sanitaires, les entreprises ont joué le jeu et les immersions ont-elles aussi connu une recrudescence.

→ PRÉPARATION ET MOBILISATION DES JEUNES POUR L'EMPLOI

Le Service Emploi met en place différentes actions ayant pour objectifs d'informer, de préparer les jeunes et les rapprocher des entreprises.

Des Ateliers de Recherche d'Emploi

Proposés chaque semaine dans les locaux du siège de Cenon et dans les antennes de la Mission Locale, ces ateliers ont pour objectifs :

- > l'aide à la construction ou la mise à jour des CV,
- > l'accompagnement aux techniques de recherche d'emploi : conseils et mises en situation de prospection d'entreprises, aide à la rédaction de lettres de motivation, informations sur les contrats et les mesures emplois.

Les jeunes ont ainsi à leur disposition des outils leur permettant d'être plus efficaces dans leur recherche d'emploi.

En 2021, les conseillères ont alterné des entretiens téléphoniques ou en visioconférence avec des entretiens en présentiel afin de permettre aux jeunes de préserver le lien et de continuer à travailler leur projet malgré les circonstances, la rédaction de CV et la posture en entreprise ou en entretien.

{ 1 135 jeunes présents en 2021 }

Des simulations d'entretien d'embauche

Réalisées par les bénévoles de l'association ACT (Accompagner Conduire Transmettre) offrent aux jeunes l'opportunité de se préparer en amont de leurs entretiens avec les employeurs, de recevoir les conseils professionnels des bénévoles, anciens chefs ou cadres d'entreprises issus de secteurs variés.

En 2021, 239 jeunes, dont 193 bénéficiaires en entretien individuel de la garantie Jeunes, ont pu réaliser des simulations d'entretiens d'embauche.

{ 284 jeunes en garantie jeunes ont également bénéficié d'ateliers collectifs animés par l'Association ACT }

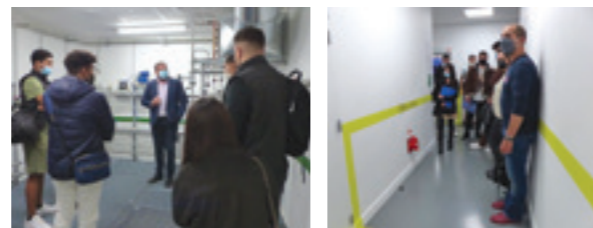
La Mission Locale des Hauts de Garonne travaille également en partenariat avec La Cravate solidaire qui permet aux jeunes de participer à des ateliers de revalorisation de l'image et de l'estime de soi, à des simulations d'entretiens avec des professionnels du recrutement. La Cravate solidaire fournit à ces jeunes une tenue adaptée pour leurs entretiens de recrutement.

{ 34 jeunes concernés }

→ DES ACTIONS COLLECTIVES DE RECRUTEMENT AVEC DES PARTENAIRES

Découverte de la prévention des risques nucléaires

Dans la région bordelaise, la centrale de Blaye emploie plusieurs centaines de personnes chaque année et constitue un vivier d'emploi important pour tous les métiers de l'industrie. Très encadrés et bien rémunérés, ces métiers peuvent être très intéressants pour notre public jeune. Deux groupes se sont donc rendus au centre de formation APAVE à Artigues-Près-Bordeaux et particulièrement dans leur bâtiment spécialisé sur la formation à la prévention des risques en centrale nucléaire dans l'enceinte représentant à l'identique des infrastructures de centrale. Automaticien, chaudronnier-tuyauteur, électricien, logisticien, mécanicien, robinetier, peintre en revêtement industriel, soudeur... Autant de métiers qui peuvent être pratiqués dans le milieu nucléaire, sans forcément le savoir, des jeunes ont déjà diplômes et compétences pour prétendre à ce type de poste à Blaye ou sur les autres sites français. À l'image d'un jeune suivi à Cenon, diplômé en soudure, et qui a manifesté son intérêt pour la formation de l'APAVE à la fin de la visite.



284
Jeunes
en Garantie Jeunes
ont participé
aux ateliers collectifs
animés par ACT



1 135

Jeunes
présents aux ateliers
de recherche d'emploi
en 2021

239

Jeunes
ont réalisé
des simulations
d'entretiens
d'embauche



Des jeunes saisonniers dans un Grand Cru Classé !

Du 03 au 25 juin, une vingtaine de jeunes suivis par notre Mission Locale ont réalisé une mission d'effeuillage pour le Château Palmer, troisième grand cru classé appellation Margaux.

Le transport, le matériel et les repas ont été pris en charge par le Château pour ces trois semaines de labeur. En effet, le Château s'est tourné vers les jeunes à l'occasion de son recrutement saisonnier. Cette initiative est aussi le fruit d'un rapprochement entre le service emploi de la Mission Locale et le Château Palmer, unis par l'intérêt commun d'un impact positif sur le territoire girondin.

Le RESEAU PARTENARIAL des entreprises



Le parrainage

L'objectif du parrainage est de faciliter l'insertion dans l'emploi des personnes rencontrant des difficultés en les faisant accompagner par des personnes bénévoles, actives ou retraitées.

Ces bénévoles partagent leur expérience, apportent une meilleure connaissance de la réalité de l'entreprise, des secteurs d'activités et des métiers, conseillent, guident et aident à mettre en œuvre le projet professionnel, à optimiser le CV et la lettre de motivation, à préparer aux entretiens de recrutement, mobilisent leur réseau relationnel pour aider les jeunes parrainés à créer leur carnet d'adresses.

Les interventions des parrains et marraines viennent en complément de celles des professionnels de la Mission Locale.

En 2021, 38 parrains et marraines, issus des secteurs de l'industrie, de la construction, du tertiaire, de la fonction publique et du milieu associatif... ont accompagné 35 jeunes (24 femmes, 14 hommes) dont 34,2% résident dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Malgré la crise sanitaire, 50% des jeunes ont accédé à un emploi durable et 5,2% ont intégré une formation qualifiante de plus de 6 mois.

PRÉPARATION et mobilisation des jeunes vers L'ALTERNANCE

Tout au long de l'année 2021, la Mission Locale a poursuivi ses actions de promotion des contrats en alternance auprès des jeunes et des employeurs.

Les jeunes en recherche d'alternance ou en alternance bénéficient d'un suivi, collectif et individuel, réalisé par une Conseillère référente "Alternance", qui sert de relais entre le CFA ou l'organisme de formation, le jeune et l'employeur. Les partenaires disposent ainsi d'un lien identifié à la Mission Locale qui permet un travail de proximité.

La mission de développement de l'Alternance consiste à mettre en œuvre :

- > la prospection ciblée des entreprises au regard des profils de jeunes accompagnés, la mobilisation des partenaires privilégiés de la Mission Locale et la réalisation de prospections en direction des entreprises du territoire,
- > la diffusion des offres de contrats en alternance des organismes de formation ou des CFA auprès de conseillers de la Mission Locale et des jeunes,
- > le suivi des jeunes orientés vers des offres de contrats en alternance et le maintien de la relation avec les entreprises après la signature des contrats,
- > le positionnement et l'accompagnement des jeunes sur les actions développées par la Région pour l'apprentissage : Forums, Bourse de l'Alternance, Visites d'entreprises...
- > le développement du partenariat avec les CFA du territoire, les organismes de formation, les chambres consulaires, Pôle Emploi...

{ 286 contrats en alternance signés en 2021 }

PLAN JEUNES 2021 #1jeune1solution

AIDES AU RECRUTEMENT DES JEUNES

CIE JEUNES Contrat initiative Jeune > Éligibilité : Secteur marchand > Public : Tous les jeunes de 16-25 ans/30 ans pour les TH > Montant aide : 47% du SMIC avec un plafond de prise en charge à 30h/semaine > Durée : Durée d'aide initiale de 6 mois	PEC Parcours Emploi Compétences > Éligibilité : Secteur non marchand > Public : Tous les jeunes de 25 ans/30 ans pour les TH > Montant aide : 65% du SMIC avec un plafond de prise en charge à 20 à 30h/semaine > Durée : Durée d'aide initiale de 9 à 12 mois
Alternance > Montant aide : 5000 € pour un alternant de - de 18 ans / 8000 € pour un alternant + 18 ans > Aides prolongées jusqu'au 30/06/2022	Emploi Franc > Éligibilité : Entreprises et associations > Public : Demandeur d'emploi résident en QPV/ZRR Contrat à durée déterminée de 6 mois minimum à CDI > Montant aide : CDI : 15 000 € sur 3 ans (5 000 € par an) CDD > 6 mois : de 5 000 € sur 2 ans (2 500 € par an) > Jusqu'au 31 décembre 2022



Difficile de choisir un métier sans le découvrir en situation réelle.

Du 11 au 15 octobre, la Mission Locale a donc organisé la seconde édition du Rallye de l'Apprentissage. Une soixantaine de jeunes suivis dans le dispositif de Garantie Jeunes ont visité 10 CFA de la métropole bordelaise.

Toute la semaine les jeunes ont pu glaner une quantité d'information dans un temps court et se concentrer sur les envies, leurs besoins, leurs motivations dans le travail. Le rallye leur a permis de faire un premier tri, s'intéresser à des métiers en particulier ou au contraire savoir quels métiers ne leur plaisent pas.

En outre, ils ont pu discuter avec des formateurs, des professionnels en train de travailler, ou encore essayer les outils/machines mis à disposition. Certains CFA à l'image de l'AFTRAL et du CFA Industrie - Pôle Formation IUMM leur ont proposé des simulations en réalité virtuelle !



38
ERIP
labellisés

L'ESPACE RÉGIONAL d'information de proximité (ERIP)

En 2020, la Région a mis en place les ERIP : Espaces Régionaux d'Information de Proximité (fusion des réseaux ERO, EMA et Cité des métiers) dans les bassins d'emplois de Nouvelle-Aquitaine.

Les ERIP sont des espaces d'accueil et d'information sur la formation, la recherche d'emploi, la validation des acquis de l'expérience (VAE), les métiers, la création ou la reprise d'une entreprise...

Aujourd'hui **38** ERIP sont labellisés, assurant ainsi un maillage territorial équilibré sur la Nouvelle-Aquitaine, avec un objectif bien défini : développer l'accès à l'information sur les métiers et les formations pour tous.

Chaque ERIP propose ainsi une offre de services "socle" et partenariale qui s'articule avec des actions spécifiques répondant aux besoins du territoire :

- > Un accueil de proximité tout public (gratuit, anonyme et neutre),
- > Une aide aux choix professionnels, de connaissance du territoire, d'accès à la formation et de développement des compétences,
- > Un appui à la création d'entreprise, à la VAE et à l'alternance,
- > Des animations spécifiques répondant aux problématiques du territoire,
- > Une participation aux salons et forums locaux.

La Mission Locale des Hauts de Garonne qui disposait d'un Espace Métiers Aquitaine depuis 2015 a répondu à l'Appel à Projets ERIP proposé par la Région Nouvelle Aquitaine, en consortium avec la Mission Locale Technowest Mérignac, pour le bassin d'emploi de Bordeaux Métropole.

Cet ERIP dispose également d'un relais à Créon dans les locaux du Centre Socioculturel La Cabane à Projets.



Un accueil du public sur le flux ou sur rendez-vous
L'ERIP Rive Droite est un espace d'accès libre et gratuit, ouvert à tous les publics, sans condition d'âge ou de situation. Il accueille le public à Cenon, du Lundi au Jeudi, et du Mardi au Jeudi à Créon. 3 salariées de la Mission Locale et une salariée de la Cabane à Projets assure l'animation.

→ BILAN 2021 ERIP RIVE DROITE ET RELAIS DU CRÉONNAIS

En 2021, **1345** personnes ont été accueillies sur le flux et sur des actions mises en œuvre dans le cadre du plan d'actions de l'ERIP.
57,1% des personnes accueillies sont des femmes
35,7% des publics sont de niveau supérieur au BAC
92,9% des personnes accueillies sont sans emploi
7,4% des visiteurs ont plus de 25 ans

Une animation territoriale

Des ateliers "socles"

- > Ateliers d'aide aux choix professionnels via les outils JAE : "Vrai Vie Vrai Défi", Inforizon, Pass'Avenir, Transférence
- > Ateliers d'évaluation des compétences numériques (Plateforme PIX) et d'évaluation des compétences de base en mathématiques et français (Plateforme EVA)
- > Ateliers de recherche d'emploi : aide à la rédaction de CV et lettres de motivation
- > Ateliers d'aide à la création du Compte personnel d'Activité

Des Permanences de partenaires :

ANEFA (Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture) à Créon, CIBC (Centre interinstitutionnel de bilan de compétences) à Cenon, Ateliers CPVA (Construire ses projets, Valoriser ses acquis) animés par la CAF de la Gironde.

Des focus sur les métiers et les secteurs :

présentation par des professionnels et/ou organismes de formation, visites d'expositions interactives, visites d'entreprises...

En 2021 :

- > Les métiers du Transport et de la Logistique
- > Les métiers du bâtiment
- > Les métiers de la santé et du grand âge
- > Les services civiques
- > Les métiers du commerce
- > Focus sur l'Intérim
- > Les métiers de l'animation
- > Les métiers de l'Armée de terre et le service militaire volontaire
- > Visite GCIF de Bègles

Des Forums et des événements :

À la rencontre du Public : animation d'un stand ERIP sur les forums et événements du territoire
En 2021 : Octobre Forum de l'Emploi de Cenon
Évènement autour du sport et de l'insertion à Cenon.

Des présentations de l'offre de service ERIP auprès de partenaires :

- > MFR La Sauve
- > Brassens Camus
- > Darwin
- > Ombre & Lumière
- > Lycée Jacques Brel

Les attentes du public

Rechercher un emploi et choisir un métier **42,9%**
Explorer pour mieux s'orienter **28,6%**
Se former **21,4%**

DES PARTENAIRES satisfaits de l'action de la mission locale

La Mission Locale des Hauts de Garonne accorde beaucoup d'importance au maillage territorial. C'est en étant au plus près du territoire et de ses acteurs qu'elle peut proposer un accompagnement de qualité. Alors obtenir des retours positifs des communes, financeurs de notre association, qui nous accueillent et mettent des salles à disposition l'encourage à poursuivre et à favoriser un partenariat étroit.



JEUDI
18
MARS

Une ministre visite l'antenne de créon !

Le jeudi 18 mars à 11H00, **Brigitte Klinkert, Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion** est venue visiter notre Mission Locale, notamment l'antenne de Créon ! Durant une heure, elle a pu échanger avec les élus locaux et surtout avec 5 jeunes accompagnés dans le dispositif Garantie Jeunes. Ils ont mis en avant leurs parcours, leurs envies et les difficultés auxquelles ils peuvent faire face

→ DES ÉCHANGES AVEC LES JEUNES DU TERRITOIRE

Mathys, Vincent, Ambre, Maelys et Brian sont tous les cinq accompagnés par la Mission Locale. Résidant dans le Créonnais, ils ont entre 16 et 25 ans et veulent devenir conducteur d'engin mécanique, biologiste en laboratoire, puéricultrice ou encore thanatopracteur. Ce jeudi, ils se sont portés volontaires pour dialoguer avec Brigitte Klinkert, ministre en charge de l'insertion.

La ministre a pu discuter très librement de façon décontractée avec eux, pour aborder leur projet, les prochaines étapes ou encore le permis de conduire. Maelys notamment a expliqué ses envies :

« Accompagnée depuis août et je cherche un stage dans la petite enfance. Je suis en train de passer le permis avec l'aide de la mission locale. »

Aussi, Ambre a été très sincère sur l'aide que lui a apporté la Mission Locale. Elle expliquait son parcours au cours duquel elle a changé plusieurs fois de voie, d'infirmière à technicienne de laboratoire, quand elle a déclaré :

« La Mission Locale m'a permis de me recentrer ! »



Se rapprocher des jeunes

→ UN BUS POUR ALLER A LA RENCONTRE DES JEUNES



En effet, le temps de 24 demi-journées (6 par communes), un bus, comportant tout l'équipement nécessaire à la conduite d'entretien et à l'aide aux démarches avec les jeunes : connexion internet, ordinateurs, documentation, s'est installé sur les communes du Grand Projet de Ville Rive Droite : Cenon, Floirac, Lormont et Bassens.

Le but ? Renseigner, accompagner et aider les 16-25 ans autour de sujets tels que l'emploi, la formation, la santé, la mobilité et le logement. Basé au cœur des quartiers prioritaires des villes, l'initiative Destination Avenir a permis d'accueillir des jeunes n'étant jamais venus auparavant, en toute confidentialité et sans rendez-vous !

Cette initiative a été réalisée dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes Métropole pour la redynamisation des quartiers prioritaires.

→ UN QUATRIÈME SITE D'ACCUEIL POUR LA GARANTIE JEUNES

Depuis le mois de mars, la Garantie Jeunes compte un quatrième site pour accueillir et accompagner les bénéficiaires du dispositif. Il est situé à Artigues-près-Bordeaux, dans les locaux de l'APAVE.



Cette création de groupe s'est imposée pour faire face à une augmentation des effectifs édictée par le gouvernement dans le cadre du plan #1Jeune1solution. Les objectifs d'entrées et de suivis, quasiment doublés par rapport aux années précédentes, témoignent du rôle prépondérant que les Missions Locales jouent déjà pendant, et vont jouer après la pandémie. Ce choix s'est justifié par l'intérêt d'œuvrer au sein d'un centre de formation. L'APAVE a mis à disposition de la garantie Jeunes plusieurs salles pour réaliser l'accompagnement individuel et les phases collectives de la Garantie Jeunes. Ce centre de formation est spécialisé dans l'industrie, le génie civil et le contrôle des risques environnementaux. Les échanges privilégiés, les immersions, les présentations de métiers seront facilitées entre les professionnels du site et les jeunes accompagnés. Un bon moyen de donner à voir des métiers intéressants et porteurs.

PARTENARIAT

→ UN ATELIER A CREON POUR PARLER DISCRIMINATIONS

Le mardi 29 juin, les intervenants de la Cabane à Projets - le centre socioculturel du créonnais - sont venus animer un atelier devant le groupe de Garantie Jeunes de Créon !

Construit autour du dialogue, cet atelier a permis aux jeunes d'aborder les questions de discriminations. Discrimination au travail et dans la vie de tous les jours. Jeunes et intervenants ont pu discuter, mettre des mots sur des concepts et parler de leurs expériences personnelles.



→ LA JOURNEE DU R'FESTIF !

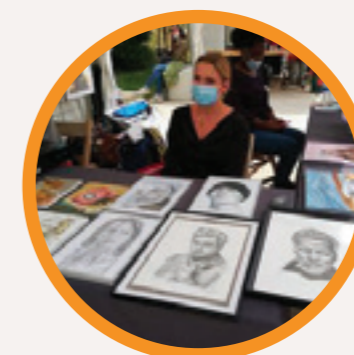
Judi 24 juin 2021, l'Association Rénovation engagée dans l'accompagnement à l'autonomie et à l'insertion de toute personne en difficulté sociale ou psychique, organisait son rendez-vous biennal : le festival Un R'Festif.

Situé sur tout le site du Rocher de Palmer, le festival accueillait un grand village partenaire de 60 structures de l'insertion et du médico-social. Le parvis du Rocher vivait au rythme des concerts, performances live et animations. La Mission Locale des Hauts de Garonne et sa voisine la Mission Locale de Bordeaux ont fait stand commun afin de représenter notre accompagnement sur ce festival résolument tourné vers la culture comme mode de dialogue et d'insertion.



Le stand a servi de tremplin aux jeunes artistes, accompagnés par nos deux Missions Locales, pour mettre en avant leurs œuvres. En effet, les

Missions Locales accompagnent de nombreux jeunes artistes, professionnels ou en devenir, le temps que leur carrière décolle. Un soutien psychologique, un soutien financier et administratif leur est proposé pour qu'ils et elles puissent développer leur art sereinement !





Emploi

→ LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE DE BORDEAUX À LA MISSION LOCALE !

Le vendredi 21 mai, deux membres de la Jeune Chambre Économique de Bordeaux sont venus animer des ateliers et dispenser leurs connaissances le temps d'une matinée !

La Jeune Chambre Économique de Bordeaux est une association de citoyens de 18 à 40 ans, « souhaitant apporter des changements positifs à leur ville. Elle véhicule des valeurs humanistes et apolitiques tout en donnant des opportunités de formation à la prise de responsabilités. »

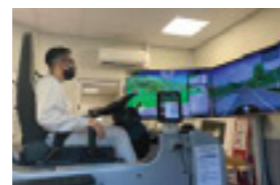
Virginie ROUMEGOUS et Alexandre BARBÉ ont interagi avec le groupe Garantie Jeunes de Floirac, en animant un atelier prise de parole en public, en proposant à chaque jeune de tourner une vidéo « pitch » pour se présenter, puis en présentant le CV citoyen !

Semaine des Missions Locales



→ RALLYE DE L'APPRENTISSAGE - LES VISITES DE LA SEMAINE

Du 11 au 15 octobre 2021, un Rallye de l'apprentissage a permis à une soixantaine de jeunes accompagnés par la Mission locale des Hauts de Garonne de partir à la découverte de secteurs d'activités par le biais de visites d'une dizaine de CFA de la Métropole bordelaise. Rien de tel qu'une mise en situation et des dialogues informels avec des formateurs et des apprentis pour appréhender les avantages et les inconvénients d'un corps de métier. Au cours de la semaine les secteurs découverts ont été divers et variés.

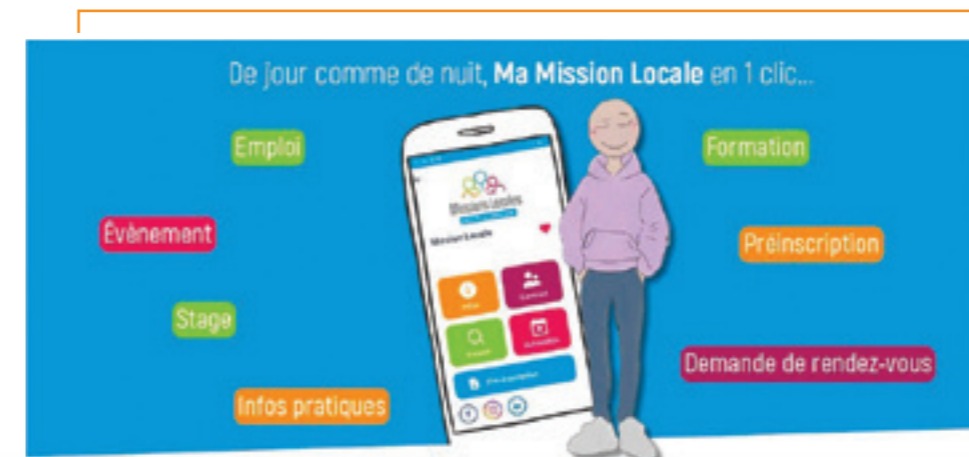


L'APPLICATION "Ma Mission Locale"

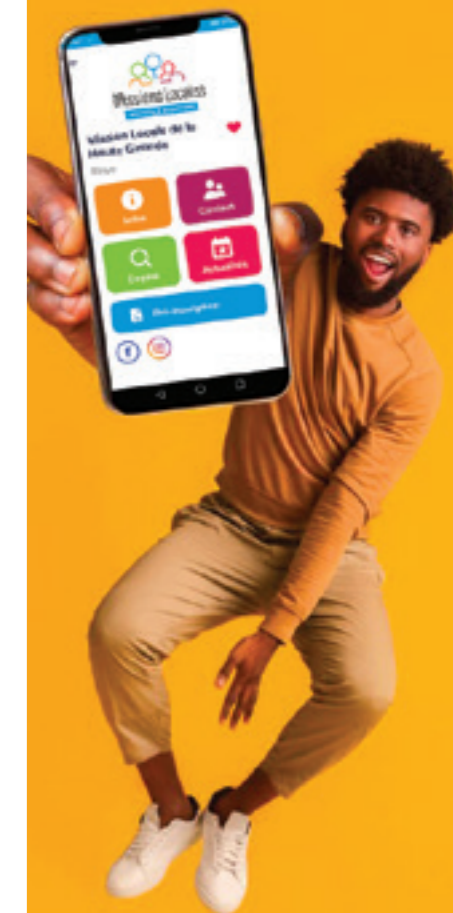
L'utilisation croissante du numérique chez les jeunes ainsi que le contexte sanitaire actuel font que le contact avec les jeunes reste plus que jamais une priorité. Cette action « d'aller vers le numérique » a été développée dans le cadre de l'expérimentation IN SYSTEM, projet auquel 37 Missions Locales et l'ARML Nouvelle Aquitaine ont collectivement répondu dans le cadre de l'AAP « Repérer et mobiliser les publics dits invisibles » du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).

Grâce à cette application mobile, les jeunes peuvent accéder à tout moment et en 1 clic, à toutes les informations de leur Mission Locale, elle est téléchargeable sur les plateformes d'application Google Play et Apple Store :

- > **Postuler à des offres d'emploi**, de formation, de stage, ou des missions de service civique.
- > **S'inscrire à un événement** (job dating, visite d'entreprise,...)
- > **Demander un rendez-vous** auprès d'un conseiller.
- > **Se pré-inscrire** pour faciliter le début de l'accompagnement.



Ma Mission Locale dans la poche !



Plusieurs Job Dating ont été organisés pour permettre aux jeunes suivis de rencontrer des employeurs et des centres de formation. Une occasion de confirmer leur projet professionnel et d'apprendre à se valoriser et à se présenter de façon succincte et professionnelle.



MERCREDI
20
OCT

#MissionsLocales2021 : découvrir, écrire, chanter

Le **mercredi 20 octobre**, Gilles Macheroux a accueilli des jeunes de la Mission Locale à la M.270 de Floirac pour une après-midi placée sous le signe de la culture.

Cet événement s'inscrivait dans le cadre de la Semaine Nationale des Missions Locales 2021, placée sous le thème « **Tous mobilisés pour et avec les jeunes** » qui mettait l'accent sur la pluralité de l'accompagnement en Mission Locale et la découverte des initiatives culturelles.

Ces animations étaient aussi l'occasion de faire connaître l'offre associative et culturelle mise en place par la municipalité de Floirac. En effet, plus de la moitié des jeunes n'étaient jamais venus à la M.270.



Un **groupe de 13 jeunes**, majoritairement résidant sur la commune, a été accompagné toute l'après-midi par **Achraf**, médiateur à la Rock School Barbey de Bordeaux, **Leïla** et **Mattéo** en service civique à la Rock School, et par le rappeur **Cheeko** !

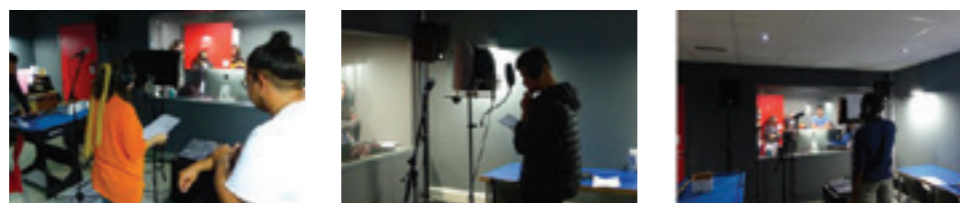
Celui-ci a embarqué le groupe dans des exercices d'expression, de rythmique et d'écriture. Des exercices demandant un certain lâcher prise, une prise de confiance en soi et l'oubli du regard des autres. Avec sa bonne humeur et son talent naturel d'improvisation, Cheeko a fait ressortir les passions muettes, a fait jaillir l'inspiration, et a donné le sourire à des visages stressés.



Certains ont souhaité enregistrer une partie de leurs écrits, bravant leurs angoisses au passage. A cette phase créatrice s'est enchaîné une partie plus technique la découverte du studio d'enregistrement. Micro, pied, enceinte, carte son, filtre anti-pop, casque et ordinateur... Cela n'a pas découragé le groupe.

Mattéo, ingénieur du son en service civique à la Rock School, a ensuite monté les enregistrements des participants **Sarah, Anly** et **Walid**.

Deux jeunes filles présentes à l'atelier avaient fait part de leur attirance pour le monde musical, elles ont été confortées dans leur choix et l'une d'elle a démarré une immersion à la Rock School Barbey dans les semaines suivantes !



13
Jeunes

DES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

→ MISE EN PLACE ET DÉVELOPPEMENT DU CONTRAT ENGAGEMENT JEUNES

Conformément aux attentes de l'Etat, la Mission Locale des Hauts de Garonne va favoriser et encourager les entrées dans le Dispositif Contrat Engagement Jeunes et assurer la transition avec la Garantie Jeunes et le PACEA. Le développement du partenariat va permettre de multiplier des ateliers, en interne ou hors les murs, pour valoriser l'insertion tant sociale que professionnelle du public accueilli (Santé, logement, citoyenneté, visites d'entreprises et de CFA, découverte de l'application, vie quotidienne,...).



→ FAVORISER L'ACCÈS A LA FORMATION ET A LA QUALIFICATION DES JEUNES

Dans le cadre de l'accord cadre conclu entre la Région Nouvelle Aquitaine et les Missions Locales, trois objectifs vont être valorisés :

- > Développer l'accès des jeunes à la qualification et à l'emploi en informant et simplifiant l'accès à la formation, en sécurisant l'accès à la qualification et en assurant la transition de la formation à l'emploi des jeunes.
- > Accompagner les jeunes vers l'autonomie en agissant sur les freins d'accès à leur insertion (prévention santé, accès au numérique, engagement citoyen, accès au logement, mobilité,...)
- > Utiliser les outils d'intervention sur le territoire notamment ceux proposés par l'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP).



→ LES 40 ANS DE LA MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE

Conforter le rôle de la Mission Locale des Hauts de Garonne en valorisant l'historique des actions menées sur le territoire et en proposant de nouvelles actions en matière d'emploi et de formation mais aussi sur tous les champs couverts par l'insertion, tels que la mobilité ou l'accès à la culture.

→ PROJET DE RÉHABILITATION DE LA MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE

La situation sanitaire à gérer en 2021 n'a pas permis d'avancer pleinement sur la réhabilitation des locaux du siège de la Mission Locale des Hauts de Garonne. Concertation et dialogue avec tous les acteurs du projet, jeunes, salariés, membres du Conseil d'Administration, vont donc se poursuivre en 2022 afin de définir les besoins en termes d'espace de travail, d'aménagement et de confort pour recevoir les jeunes et travailler dans des conditions optimales et fonctionnelles.





Mission Locale
des Hauts de Garonne

NOUVELLE-AQUITAINE

8 lieux pour vous accueillir

Du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h15
et 13h30 à 17h30

le Vendredi de 8h30 à 12h30



LES ANTENNES

→ SIÈGE ET ANTENNE DE CENON

54 avenue Hubert Dubedout
CS 10023
33152 CENON Cedex
Tél. : 05 57 77 31 00
Fax : 05 57 77 31 09
mldeshautsdegaronne@orange.fr

→ ANTENNE CENON CHATEAUBRIAND

17 rue François René
de Chateaubriand,
Place du marché
33150 Cenon
Tél. : 05 56 32 37 66

→ ANTENNE DE LORMONT

Service Municipal de l'Emploi
4 avenue de la Libération
33310 LORMONT
Tél. : 05 57 77 10 84

→ ANTENNE DE FLOIRAC

Mission Locale - Mairie de Floirac
6 avenue Pasteur
33270 FLOIRAC
Tél. : 05 56 86 39 39

→ ANTENNE D'AMBARÈS

Mission Locale - Mairie d'Ambarès
18 Place de la Victoire
33440 AMBARES
Tél. : 05 56 77 36 07

→ ANTENNE DE CRÉON

11 rue du Docteur Fauché
33670 CRÉON
Tél. : 05 57 34 12 28

→ ANTENNE DE BASSENS

Plate forme multiservices
19 avenue Jean Jaurès
33530 BASSENS
Tél. : 05 57 80 81 50

→ ANTENNE DE CARBON BLANC

Maison pour Tous
17 avenue Vignau Anglade
33560 CARBON BLANC
Tél. : 05 56 06 66 48

ET AUSSI 18 PERMANENCES DANS VOS COMMUNES

Ambès | Artigues | Baurech | Beychac-et-Caillau | Camblanes-et-Meynac | Carignan | Cénac |
Fargues-Saint-Hilaire | Latresne | Montussan | Pompignac | Sadirac | Saint-Caprais | Sainte-Eulalie |
Saint-Loubès | Salleboeuf | Tresses | Yvrac

www.lamissionlocale.com

La Mission Locale des Hauts de Garonne est sur Facebook

